



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 5 décembre 2018 à 18 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir de Corinne CASANOVA
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	Pouvoir de Marie-Pierre FRANCOIS
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Départ avant la 1 ^{ère} délibération
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir d'Olivier ROGNARD
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD

Autres présents non votants :

Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Julie ECALARD	Responsable Communication et des relations publiques
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Fabrice BURDIN	Responsable Agriculture
Mathilde HABOUZIT	Pilote de la performance
Alicia CHARRON	Contrôleuse de gestion



L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 novembre 2018 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 13 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 24 présents, et 28 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 7 Année : 2018
Exécutoire le : 06 DEC. 2018
Affichée le : 06 DEC. 2018
Visée le : 06 DEC. 2018

DÉPLACEMENTS

Création d'un parking de covoiturage et multimodal à Entrelacs Demande de subvention

Monsieur le président rappelle que l'élaboration du Plan de Déplacement Urbain de Grand Lac est en cours. Ce document de planification décrira la politique générale de mobilité du territoire pour les 10 prochaines années. Un certain nombre d'actions de ce plan porteront sur le développement de la pratique du covoiturage et du développement de véritables pôles d'échanges multimodaux au niveau des gares du territoire.

Monsieur le président rappelle l'inscription au Programme Pluriannuel d'Investissements de Grand Lac, présenté au Conseil communautaire du 22 novembre 2017, du projet de création d'un parking de covoiturage (environ 50 places) et multimodal à proximité de la gare d'Entrelacs (cf. plans en annexe).

Le coût du projet est estimé à 426 110 € HT (Foncier, études et travaux).

Monsieur le Président indique que ce projet est éligible à une subvention de la Région Auvergne Rhône Alpes, dans le cadre du Contrat Ambition Région (CAR). Le Contrat Ambition Région mêle des projets d'investissements touristiques, des projets de structures sociales, d'aménagement du territoire (co-voiturage) et des projets de rénovation du patrimoine. Celui-ci a été signé pour une période de 3 ans, sur la base d'une liste de projet établie lors de la signature. Le Conseil Communautaire a approuvé les projets présentés au titre du CAR par délibération en date du 13 avril 2017. La liste des projets relative à la maîtrise d'ouvrage de Grand Lac a été modifiée le 14 septembre 2017 afin que les projets conservés bénéficient d'un taux de subvention plus élevé (23.1%).

Il est donc proposé d'autoriser Monsieur le président à demander une subvention dans le cadre du CAR auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Les crédits inscrits au budget seront imputés sur la section d'investissement du budget principal (opération 155-07).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du projet CAR auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la réalisation d'un parking de covoiturage et multimodal à Entrelacs,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents.

Aix-les-Bains, le 5 décembre 2018

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Votants : 28
- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

MAITRISE D'OUVRAGE



GRAND LAC

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Tel : 04 79 35 00 51 / Fax : 04 79 35 70 77

RÉALISATION D'UN PARKING DE COVOITURAGE SUR LA COMMUNE D'ENTRELACS

PLAN DE SITUATION



MAITRISE D'OEUVRE

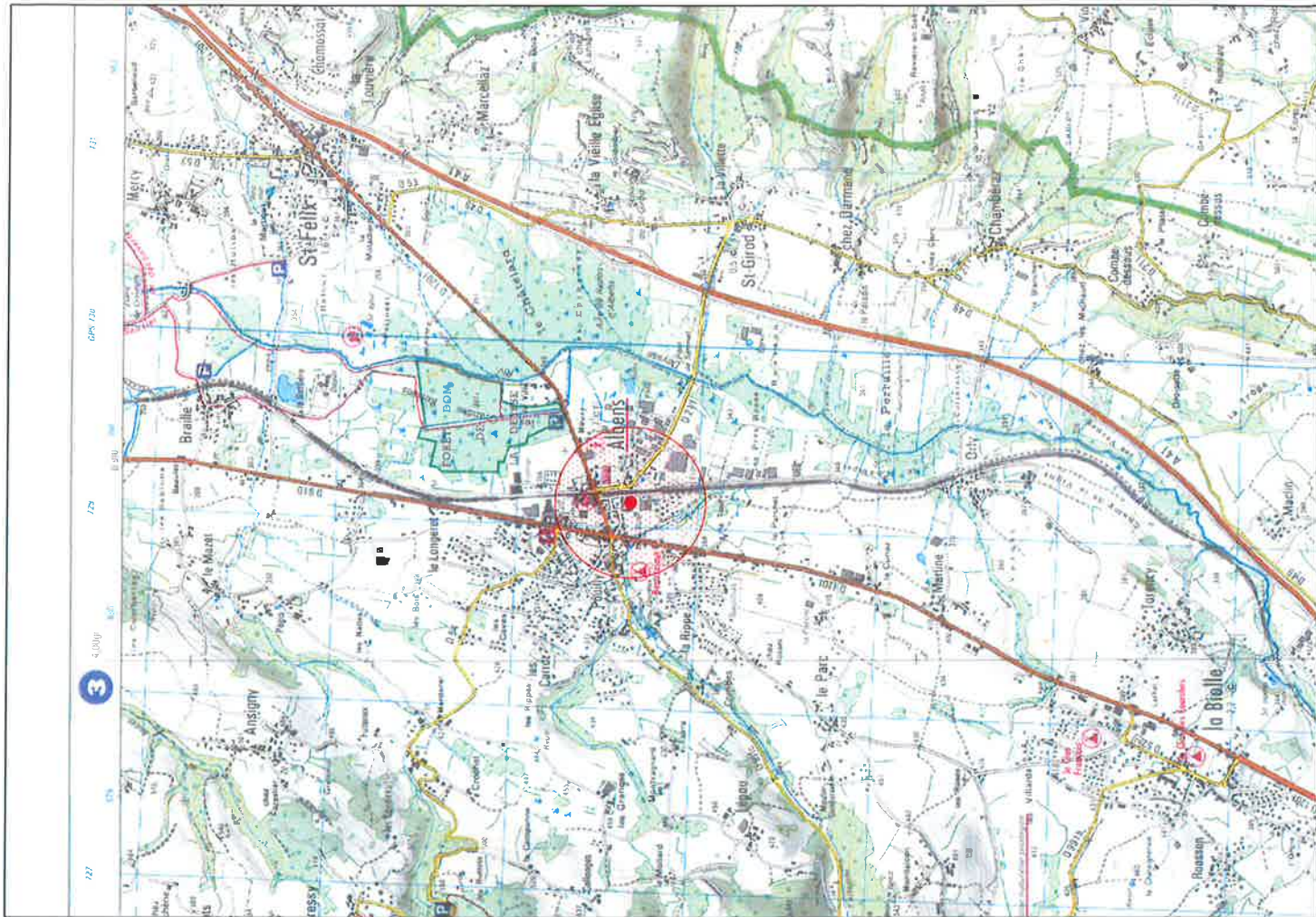
Savoie Hexapole - ACTIPOLE n°5
242 rue Maurice Herzog
73420 VIVIERS DU LAC

Tel : +33 (0)4 79 35 85 21
Mail : contact@baron-groupe.fr
Site internet : www.baron-groupe.fr



ELEMENT DE MISSION	N° AFFAIRE	PIECE n°	ECHELLE	INDICE
ACT	15-AF000562	6.1	1/25000	A

INDICE	DATE	ETABLI par	VERIFIE par	NATURE DE LA MODIFICATION
A	09/08/2018	KJ	CH	DOCUMENT INITIAL



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Déplacements - Création d'un parking de covoiturage et multimodal à Entrelacs - Demande de subvention

Date de transmission de l'acte : 06/12/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 06/12/2018

Numéro de l'acte : d2633 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20181205-d2633-DE

Date de décision : 05/12/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.7. Transports